



## Commune de BERNEX

Dans sa séance du 17 septembre 2024, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

### **1. Prestation de serment de Monsieur Stéphane Péronnet, groupe Le Centre, en remplacement de Madame Liliane Martignetti, démissionnaire**

Pour faire suite à la démission de Madame Liliane Martignetti, groupe le Centre, il a été procédé par la Présidente du Conseil municipal, Madame Eliane Demierre, à l'assermentation de

**Monsieur Stéphane Péronnet, nouveau Conseiller municipal du groupe Le Centre.**

### **2. Désignation de Monsieur Stéphane Péronnet au sein des commissions Durabilité et Sports, ainsi que Mobilité et Infrastructures**

Par 23 oui (unanimité des membres présents), le Conseil municipal a approuvé la désignation de Monsieur Stéphane Péronnet au sein de ces commissions.

### **3. Un crédit de 240'000 francs TTC pour la réfection des routes et des chemins 2024**

Par 21 oui et 2 abstentions (23 votants), le Conseil municipal a décidé :

- De procéder à la réfection des routes et des chemins 2024.
- D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 240'000 francs TTC destiné à ces travaux.
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
- D'amortir cette dépense au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe dès 2025.

### **4. Un crédit de 148'000 francs TTC pour l'installation d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du Club House Tennis**

Le Conseil municipal, par 16 oui et 7 non (23 votants) a décidé :

- De procéder à l'installation d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du Club House Tennis.
- D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 148'000 francs TTC destiné à ces travaux.
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
- D'amortir cette dépense au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe 2025.

**5. Pétition du Mouvement de Défense des Propriétaires de Chiens de Genève  
intitulée : « *Préserver la santé des chiens à Genève* »**

Par 18 oui, 2 abstentions et 3 non (23 votants), le Conseil municipal a décidé de renvoyer cette pétition en commission Economie et Sécurité.

**Le délai pour demander un référendum expire le : 4 novembre 2024  
(points 3 et 4 uniquement)**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Toutes les décisions prises lors de cette séance sont à votre disposition sur notre site Internet [www.bernex.ch](http://www.bernex.ch)

Bernex, le 25 septembre 2024

La Présidente du Conseil municipal :  
Eliane Demierre